POLITIQUE
ENVIRONNEMENT

NOTRE AMBITION : L'AUTOROUTE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ DURABLE

VINCI Autoroutes souhaite relever les défis de la mobilité durable autour de trois axes :

- la **proximité** avec les territoires,
- la **préservation de l'environnement,**
- le développement des **modes de transport partagés et collectifs, de la multimodalité et de la mobilité électrique.**

NOTRE MANAGEMENT : L'ENVIRONNEMENT AU CENTRE DE NOS PRIORITÉS

Conformément à la norme ISO 14001, VINCI Autoroutes met en œuvre un système de management environnemental fondé sur le **respect** de la réglementation, la **prise en compte des attentes et besoins** des parties prenantes, l'**amélioration continue** de la performance environnementale et la **prévention de toute pollution**.

NOTRE ENGAGEMENT : FAVORISER L'ÉCOMOBILITÉ

Dans la **conception, la construction, l'entretien et l'exploitation du réseau**, nous nous engageons à :

- **mettre en œuvre** des solutions adaptées pour réduire l'impact de nos activités, en particulier dans les domaines **du bruit, de la qualité des eaux et de l'air, des émissions de CO_2 et de la biodiversité** en adoptant une démarche de co-construction avec nos partenaires des territoires ;
- **préserver les ressources naturelles** en maîtrisant nos consommations et en développant des solutions innovantes en faveur de la transition énergétique ;
- **contribuer à l'économie circulaire** par le réemploi et le recyclage des matériaux de chantiers, le tri et la valorisation des déchets ;
- **prendre en compte le changement climatique et les nouveaux besoins de mobilité** en proposant des services et des infrastructures en faveur du covoiturage et de l'autopartage, de la mobilité électrique et des déplacements multimodaux ;
- **sensibiliser les usagers** pour qu'ils adoptent **un comportement plus respectueux de l'environnement** ;
- **associer nos partenaires** pour qu'ils partagent nos engagements et participent à la mise en œuvre de nos actions.

Photos : David Aubert, Emmanuel Rondeau, Stéphane Lavoué, Pascal Le Doaré, Philippe Brault / Photothèque VINCI Autoroutes